

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page:

1 de 11

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice**Identificateur de produit**

Nom commercial du produit:

635C2B - Diluant de 635C2A

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Diluant pour SuperSkin pour produits sans PUR 635C2A.
Pour la technique orthopédique. Uniquement pour utilisateurs professionnels

Rapport de mélange:
2 Parties SuperSkin pour produits sans PUR
1 Partie Diluant pour 635C2A

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN
CanadaWWW: www.ottobock.caE-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:
Ottobock SE & Co. KGaA
Max-Näder-Straße 15
Duderstadt
Allemagne

Numéro d'appel d'urgence**COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666****Transport:****CONSULTANK Lutz Harder GmbH (Contract QUALI003)****Téléphone: +49 (0)178-4337434 (from USA: 01149 178 4337434)****2. Identification des dangers****Aperçu de cas d'urgence**Aspect: Forme: liquide
Couleur: incolore

Odeur: douceâtre

Classification: Flam. Liq. 3; STOT SE 3;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: Liquide et vapeurs inflammables.
Peut être nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les vapeurs.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Effet narcotique en cas de doses élevées ou d'exposition prolongée.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: C4 H10 O2 = CH3-CHOH-CH2-O-CH3
PGME
1-Méthoxy-2-propanol

Numéro CAS: 107-98-2

Numéro RTECS: UB7700000

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais.
Transporter la personne atteinte à l'air frais, la placer éventuellement sous oxygène.
Appeler un médecin.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.
Appeler un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 Ne pas provoquer de vomissement sans assistance médicale.
 En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque de résorption dermique.
 Autres symptômes: Irritation des muqueuses, vomissement.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.
 En cas d'irritation des voies respiratoires, administrer tous les 10 minutes 5 doses d'inhalation d'un spray contenant du dexaméthasone (p. ex. Auxiloson, Thomae), jusqu'à disparition des symptômes.
 Cave: Provoque un ralentissement des fonctions cérébrales.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

31 - 32 °C

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

jet d'eau de forte puissance

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.
 En cas d'échauffement: En présence d'air, formation possible de mélanges explosifs.
 En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un équipement de protection approprié.

Indications complémentaires:

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
 Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
 Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.
 s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page:

4 de 11

Méthodes de nettoyage: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Indications complémentaires:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs.
Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés à une plage de température de 15 °C à 25 °C.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de tout effet de la lumière.

Matériau approprié: Acier inoxydable, acier

Matériaux inadéquats: Aluminium, métaux légers, cuivre.

Conseils pour le stockage en commun:

Tenir à l'écart des acides forts, des bases fortes et des agents oxydants puissants.

Ne pas stocker avec des substances comburantes.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

Type	Valeur seuil
Canada, Alberta: OEL 15 min	553 mg/m ³ ; 150 ppm
Canada, Alberta: OEL 8 hour	369 mg/m ³ ; 100 ppm
Canada, BC: OEL STEL	75 ppm
Canada, BC: OEL TWA	50 ppm
Canada, Québec: VECD	553 mg/m ³ ; 150 ppm
Canada, Québec: VEMP	369 mg/m ³ ; 100 ppm
EUA: ACGIH: STEL	369 mg/m ³ ; 100 ppm
EUA: ACGIH: TWA	184 mg/m ³ ; 50 ppm
EUA: NIOSH: STEL	540 mg/m ³ ; 150 ppm
EUA: NIOSH: TWA	360 mg/m ³ ; 100 ppm

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page: 5 de 11

Indications complémentaires:

Le produit peut pénétrer dans le corps par voie cutanée.

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter des vêtements de travail appropriés.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle-Epaisseur du revêtement 0.5 mm.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Matériau déconseillé: Caoutchouc naturel, caoutchouc nitrile, PVC.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore
Odeur:	douceâtre
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	à 20 °C, 200 g/L: 4 - 7
Point de fusion/point de congélation:	-96 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	120 °C (OECD 103)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	31 - 32 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 1.70 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 13.10 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 12 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0.921 g/mL à 25 °C: 0.916 g/mL
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: complètement miscible

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page: 6 de 11

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-0.437 log P(o/w) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	à 20 °C: 1.7 mPa*s
Propriétés explosives:	En présence d'air, formation possible de mélanges explosifs.
Température d'ignition:	287 °C (EU A.15)
Indice de réfraction:	à 20 °C: 1.404
Indications diverses:	Poids moléculaire: 90.12 g/mol Densité relative de la vapeur à 20 °C (air = 1): 3.11 Teneur en solvant: 100%

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Liquide et vapeurs inflammables.
Stabilité chimique:	Hygroscopique. Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	En présence d'air, formation possible de mélanges explosifs.
Conditions à éviter:	caléfaction. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Matières incompatibles:	Acides forts, bases fortes, oxydants forts
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Toxicité aiguë:	DL50 Rat, par voie orale: 4016 mg/kg LC50 Rat, par inhalation: > 6 mg/L /4h DL50 Lapin, dermique: > 10000 mg/kg
-----------------	---

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page: 7 de 11

Effets toxicologiques:	<p>Toxicité aiguë (par voie orale):</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, lapin: (in-vivo): non irritant (EU B.4)</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, lapin: (in-vivo): non irritant (EU B.5)</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Manque de données.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, cochon d'Inde (in-vivo): non sensibilisants (EU B.6)</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. In vitro:</p> <p>Mutations génétiques des cellules de mammifères: négatif (OECD 476).</p> <p>Aberrations chromosomiques dans les cellules mammaires: négatif (OECD 473).</p> <p>Mutagenicité bactérienne: négatif (Test d'Ames, OECD 471) .</p> <p>In-vivo:</p> <p>Test micronucleus: négatif (OECD 474).</p> <p>Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>NOAEL (par inhalation), Souris (masculin/féminin): 1000 ppm (OECD 453)</p> <p>NOAEL (par inhalation), rat (masculin/féminin): 300 ppm (OECD 453)</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité de reproduction: NOAEL (par inhalation), rat (masculin/féminin): 300 ppm (OECD 416)</p> <p>Toxicité du développement: NOAEC (par inhalation), rat (masculin/féminin): 1500 ppm (OECD 414)</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>NOAEL (par voie orale), rat (masculin): 919 mg/kg/d (OECD 407)</p> <p>NOEL (par inhalation), rat (masculin/féminin): 300 ppm (OECD 453)</p> <p>NOEAL (par inhalation), Lapin (masculin/féminin): >1000 mg/kg/d (OECD 410)</p> <p>Danger par aspiration: Manque de données.</p>
Autres informations:	<p>En cas de résorption de quantités toxiques: Troubles du SNC</p> <p>Effets toxiques sur foie Effets toxiques sur reins</p>

Symptômes

En cas d'inhalation: Les vapeurs ont un effet légèrement irritant sur les muqueuses.
 L'inhalation des vapeurs peut provoquer des maux de tête et des vomissements.
 Effet narcotique en cas de doses élevées ou d'exposition prolongée.
 Après absorption: Irritation des muqueuses, vomissement.
 Après contact avec la peau: Risque de résorption dermique.
 Après contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Toxicité pour les algues:
 EC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): > 1000 mg/L/7 d.
 Toxicité pour la daphnia:
 LC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 21000 -25900 mg/L/48h.
 Toxicité pour le poisson:
 LC50 Leuciscus idus: 4000 - 10000 mg/L/96 h.
 LC50 Tête de boule: 20800 mg/L/96 h.
 LC50 Oncorhynchus mykiss: >1000 mg/L/96 h.
 LC50 S. gairdnerii: >1000 mg/L

Effets dans les stations d'épuration:
 toxicité sur les microorganismes:
 CI50 boue activée: >1000 mg/L/3h (OECD 209).

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Méthode d'analyse: OECD 301E
 Degré de dégradabilité: diminution du COD (28 jours) 96%
 Commentaire: Le produit est facilement biodégradable.

Indications diverses relatives à l'écologie

Besoins en oxygène: DBO: >60%
 Teneur en composés organiques volatils (COV):
 100 % en poids = 921 g/L
 Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
 Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN3092
 Désignation technique spécifique: UN 3092, ONU 3092, MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 Hazard class or Division: 3
 Groupe d'emballage: III
 Labels: 3
 Dispositions particulières: B1, IB3, T2, TP1
 Packaging – Exceptions: 150
 Packaging – Non-bulk: 203
 Packaging – Bulk: 242
 Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 60 L
 Quantity limitations – Cargo only: 220 L
 Vessel stowage – Location: A



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN3092
 Shipping name: ONU 3092, MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
 TDG class: 3
 Packing group: III
 Explosive limit and limited quantity index: 5 L
 Passenger carrying road or rail index: 60 L

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 3092
 Désignation technique spécifique: UN 3092, 1-METHOXY-2-PROPANOL
 Class or division, Subsidiary risk: Class 3, Subrisk -
 Groupe d'emballage: III
 Numéro EmS: F-E, S-D
 Dispositions particulières: -
 Quantités limitées: 5 L
 Excepted quantities: E1
 Conditionnement - Instructions: P001, LP01
 Conditionnement - Réglementations: -
 IBC - Instructions: IBC03
 IBC - Réglementations: -
 Instructions réservoirs - IMO: -
 Instructions réservoirs - UN: T2
 Instructions réservoirs - Réglementations: TP1
 Arrimage et manutention: Category A.
 Propriétés et observations: Colourless liquid. Flashpoint: 29°C to 35°C c.c. Explosive limits: 1,7% to 11,5%. Miscible with water. Reacts with strong oxidizing substances. Irritating to skin, eyes and mucous membranes
 Polluant marin: non
 Groupe de ségrégation: none

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page: 10 de 11

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 3092
Désignation technique spécifique:	UN 3092, 1-METHOXY-2-PROPANOL
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	III
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y344 - Max. Net Qty/Pkg. 10 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 355 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 366 - Max. Net Qty/Pkg. 220 L
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

DSL: listed

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

 TSCA Inventory: listed
 TSCA HPVC: not listed

 Clean Air Act:
 SOCM Chemical: yes

 NIOSH Recommendations:
 Occupational Health Guideline: 0536

Directives nationales - U.S. State Regulations

 Idaho Air Pollutant List:
 Title 585: AAC: 18 - EL: 24 - OEL: 360 - Title 586: -
 Massachusetts Haz. Substance codes: 4,6 F8
 Minnesota Haz. Substance:
 Codes: A - Ratings: 8.12 - Status: -
 Pennsylvania Haz. Substance code: -
 Washington Air Contaminant:
 TWA: 100 ppm - 360 mg - STEL: 150 ppm - 540 mg

Directives nationales - États-membres de la CE

Numéro CE: 203-539-1

 Numéro d'identification UE:
 603-064-00-3

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 100 % 1-Méthoxy-2-propanol. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

635C2B - Diluant de 635C2A

Numéro de matière 635C 2B

Page: 11 de 11

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 3 (Serious)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)

Flammability: 3 (Serious)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée:

26/11/1995

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.